Union Française des Accompagnateurs et Animateurs en Montagne

Club affilié

Siège national : 18, rue Saint Polycarpe 69001 LYON Tél. 04 78 39 49 08
Association sportive agréée, affiliée à la Fédération Française des Clubs Omnisports.

Souscription de la cotisation 2017-2018 et d'une Carte Montagne - assurance

Valables du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018

Envoyer votre demande avec le paiement à : F.F.M.M. 18 rue Saint Polycarpe 69001 LYON

☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐ Monsieur

Cocher la case choisie

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Date de naissance : .....

Adresse e-mail : ..... Téléphone : .....

			Montants
X **Je souscris la cotisation annuelle à l'UFAM**	☐ Membre actif	36.00 €	
	☐ Bienfaiteur	Mini 100.00 € (1)	

+ Je souscris une cotisation Carte Montagne (en même temps que la cotisation) (5)

☐ 1 carte individuelle	28.00 €	
☐ 1 seconde carte individuelle conjoint(e) (même nom et même adresse)	28.00 €	
Prénom : ..... Date naissance :		
☐ 1 carte familiale (2) (peut comprendre père, mère et maxi 3 enfants de moins de 18 ans)	70.00 €	
☐ 1 carte jeune de moins de 18 ans (même nom et même adresse)	21.90 €	
Prénom : ..... Date naissance :		

Pour une carte familiale veuillez compléter le cadre ci-dessous.
Les enfants doivent être âgés de moins de 18 ans.

Total à payer =

	Prénom	Né(e) le
Conjoint(e)		
Enfant 1		
Enfant 2		
Enfant 3		

Détail de votre paiement	Montants
☐ Chèque à l'ordre de FFMM (3)	
☐ Carte Visa ou Mastercard	
☐ Chèques Vacances (4)	
☐ Espèces	

☐ Paiement par carte bancaire Propriétaire de la carte : .....

Numéro de la carte : .....

Limite de Validité ..... (Mois / Année) 3 derniers chiffres au verso de la carte (Indispensable) .....

(1) Un reçu fiscal sera délivré par la FFMM permettant une réduction d'impôt de 66 % du montant versé.
(2) Pour un couple sans enfant il est plus avantageux de souscrire 2 cartes individuelles.
(3) N'oubliez pas de signer votre chèque.
(4) Il n'est pas rendu de monnaie sur les Chèques Vacances. E-Chèques Vacances non admis.
(5) L'UFAM ne délivre pas la Carte Montagne sans cotisation. Demander une carte "hors club" au secrétariat FFMM.